Envoyé en préfecture le 06/11/2025
Reçu en préfecture le 06/11/2025
Publié le 06/11/2025
ID : 023-200085314-20251104-A20250183-AR

Saint-Dizier-Masbaraud

Mairie de Saint-Dizier-Masbaraud
1 rue du Colombier Saint Dizier Leyrenne 23400 Saint-Dizier-Masbaraud
☎ 05 55 64 40 30 ☎ 05 55 64 09 01 mail : accueil2@stdiziermasbaraud.fr

A2025/0183

Arrêté portant permis de stationnement pour déménagement

Le maire de la commune de Saint Dizier Masbaraud

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;
Vu le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière ;
Vu la demande de Madame Léon Nadia en date du 04 novembre 2025 qui souhaite effectuer des travaux de déménagement en occupant temporairement le domaine public 7 rue du Chêne RD 912 ;

Considérant qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

ARRETE :

Article 1er : Du samedi 29 novembre 2025 à 8h00 au samedi 29 novembre 20h00, Madame Léon Nadia est autorisée à procéder au déménagement sur le RD 912 au 7 rue du Chêne Saint Dizier Leyrenne 23400 SAINT DIZIER MASBARAUD.

Article 2 : Ces travaux nécessiteront les dispositions suivantes :

- stationnement interdit du samedi 29 novembre 2025 de 8h00 à 20h00 pour procéder au déménagement

Article 3 : : La signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

Article 4 Madame Léon Nadia occupera temporairement le domaine public et veillera à préserver les droits des tiers.

Article 5 : M. le commandant de gendarmerie de Bourganeuf chargés en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint Dizier Masbaraud, le 04 novembre 2025,

Le Maire
ROYÈRE Joël